

secondaire ajoutait, tous les ans, au désarroi moral du pays.

En terminant, le ministre insiste, à nouveau, pour l'ajournement de la discussion.

M. GODEFROY. — Le ministre a-t-il des renseignements sur la question de savoir si on a eu, au cours de l'année, des tentatives de révolte dans les colonies ?

M. GODEFROY. — Le Directeur de l'enseignement vient de me dire que ce n'est pas une proposition qui a été émise, mais le questionnement.

M. LEVEQUE. — La question du baccalauréat et de ses réformes a été communiquée au personnel enseignant ; je l'affirme de nouveau.

M. POZZI. — L'accord entre le ministre et ses collaborateurs est vraiment touchant.

M. EDOUARD MILLERAND. — Je suis partisan de l'ajournement, mais la question est très délicate pour ne pas s'écarter de nos engagements. Je m'associe donc à la demande d'ajournement.

M. POZZI, rapporteur. — Il serait très utile de donner, dès maintenant, une indication sur la part, et en faisant, on fera un acte politique de haute portée. (Applaudissements à gauche.)

M. GODEFROY. — Il faut attendre les réponses des Universités ; j'ai pu, au cours de la séance, avoir l'honneur de les rencontrer, j'en ai eu de très intéressantes. Elles ont été très satisfaisantes.

M. POZZI, rapporteur. — Il y a eu de très intéressantes discussions, j'ai pu en avoir de très intéressantes. Elles ont été très satisfaisantes.

M. GODEFROY. — Je ne nie pas que la question soit délicate, mais elle est très importante.

M. POZZI. — Mon, le Sénat doit faire une démonstration de principes qui est de la plus grande importance. (Vive approbation à gauche.)

M. GODEFROY. — La proposition est repoussée par 190 voix contre 70, et la proposition est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance après la rentrée.

M. DE MALLER. — Le Sénat est toujours maître de son ordre du jour.

M. GODEFROY. — La commission conclut à la non-prise en considération de la proposition.

M. POZZI. — Bien n'y fait, l'ajournement est repoussé. Les conclusions tendant à la non-prise en considération sont adoptées.

M. GODEFROY. — La séance est levée à 5 heures 25. Séance jeudi.

M. MILLERAND sur la sollette

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

M. MILLERAND. — Le Sénat a nommé dans ses bureaux la commission chargée d'examiner au fond la proposition de M. Joseph Fabry, sur le projet de loi relatif à la sollette.

LES ARTISTES DU NORD

au Salon de 1899

CINQUIÈME ARTICLE

C'est à la salle 5 que nous trouvons le tableau dont l'auteur, M. François Tattégain, a obtenu, cette année, la médaille d'argent. Nous revenons à la salle 5, pour l'un des artistes du Nord ; aussi c'est avec une très vive satisfaction que nous enregistrons son brillant succès.

Le peintre s'est d'ailleurs inspiré d'un épisode de l'histoire de notre région. Il a intitulé son œuvre *Saint Quentin pris d'assaut* — l'exposé — 29 août 1557.

Livré comme un enjeu permanent à toutes les chances de la guerre — dit un historien — dans les défilés des rois de France avec les ducs de Bourgogne, l'Espagne et la Maison d'Autriche, Saint-Quentin supporta les désastres consécutifs de la mémorable bataille dite de Saint-Quentin, après laquelle la ville fut prise par une armée de 100,000 combattants, fut obligée de succomber au bout de vingt et un jours de tranchée ouverte.

Voilà le fait historique.

Après deux journées de pillage et d'incendie, les restes de la population sont conduits hors des mines de la Ville, par ordre de Philippe II. Tel est l'épisode.

Voilà maintenant le parti qu'en a tiré M. Tattégain.

Au fond les ruines fumantes de ce qui avait été la ville de Saint-Quentin. Aux premiers plans, une troupe de femmes affolées, dont quelques haillons cachent à peine la nudité, qui fuient sous les regards obscènes d'une soldatesque avinée.

D'aucuns prétendent que l'artiste a formé son fond un peu en décor de théâtre, mais ce qui est indéniable, c'est l'habileté de cette vaste composition, c'est le mouvement qui anime la scène, c'est la fidélité d'expression donnée à chacun des personnages, la terreur répandue sur la figure de ces malheureuses femmes, la bestialité cruelle qui se lit sur le visage de chacun des soldats. En un mot c'est une véritable œuvre, et une œuvre documentaire qui enrichira le musée de St-Quentin.

Nous nous sommes un peu attardé à parler du tableau de M. François Tattégain ; nous poursuivons notre route.

Dans cette même salle 5, il est plusieurs toiles que nous avons notées plus particulièrement. Tels un navire *Après l'abandon* de M. Emile Maillart, le *Vergil* de M. Charles Rousseau, de M. Lionel Royer d'exécution un peu froide peut-être ; un immense paysage de M. François Salis qu'on considère comme l'une des belles œuvres du Salon ; une amusante fantaisie *Le joyeux coq* de M. Sylvester, *La guerre*, fiction fort émouvante d'un peintre espagnol M. Pla y Rubio, et la *Jeanne d'Arc* de M. D. Maillart.

Il y a encore là une grande toile historique, *Défense héroïque du col de Banyuls* par M. Henry Peignaut. « Les habitants de Banyuls-sur-Mer, sous la conduite de leur maire, arrêtent pendant trois jours une armée espagnole au col de Banyuls, et, par leur résistance acharnée, permettent aux troupes de Dogonnieux de se former en arrière et de repousser victorieusement l'envahisseur. »

Voici, sous la titre de *Recueillement*, une tête de religieux très expressive et très fouillée. De suite nous reconnaissons le faire vigoureux et bien personnel de M. Pharaon de Winter, le directeur de l'École de dessin de Lille. C'est une étude très poussée, mais ce n'est qu'une étude, et que M. de Winter nous permette de lui dire qu'il doit à son talent et à son renom de produire des œuvres de plus grande envergure.

Un envoi, pour en finir avec la salle 5, d'un peintre du Nord, M. Léon Richet, de Solesmes. C'est d'abord un sous-bois, bien dessiné, avec un ciel lourd d'orage, d'impression exacte, puis les *Environs de Compiègne*, traités dans une gamme plus riante et plus gaie.

Salle 7. — *La femme de Tlemcem* et *Judith*, de M. Gaston Saint-Pierre, nous séduisent par son charme pictural auquel nous ajoutons maintes fois rendu hommage en parlant de l'auteur de *La Femme arabe*, que les visiteurs du Musée de Tourcoing peuvent admirer.

Poursuivons : Un grenadier de 1814, aux avant-postes, admirablement campé, de M. Roger Maillart ; *Le Cabestan* œuvre forte avec recherche voulue des tons sombres, par M. Pierre Laurens ; *Edipe* et *Antigone* sur le chemin de Thèbes, assez émouvant, de M. Eugène Thirion ; quelques bons portraits de dames par Mlle Marguerite Smith et par M. Louis Ridet ; une charmante idylle de M. Théodore Mayard ; *Les oliviers de la pointe d'Antibes*, paysage vigoureusement dessiné par M. P.-E. Michel.

A la salle 9 figure l'envoi d'un peintre que nous nous plaignons à classer parmi nos artistes régionaux, bien qu'il ait osé d'habiter Roubaix, nous voulons parler de M. José Weiss.

M. José Weiss est un laborieux et un paysagiste de tempérament. Il s'est encore inspiré de la campagne anglaise dans un tableau *Février*. La nature est prête à se réveiller de son long sommeil d'hiver, mais les arbres sont encore dégarbis et leurs squelettes se profilent en noir sur l'horizon et se mirent dans l'eau des lagunes. Au ciel courent de blanches nuées qui se détachent sur l'azur en taches éclatantes. L'ensemble du paysage, dans lequel circulent l'air et la lumière, est tout empreint de ce calme, de cette poésie mélancolique que l'artiste sait donner à ses œuvres.

Le Jury a accordé au tableau de José Weiss une mention honorable ; voilà certes une récompense très bien placée.

Sur tous les portraits qui garnissent cette salle et il y en a de très bons, primant les deux portraits par M. Roybet. C'est toujours cette peinture en pleine pâte, cette puissance de modelé, cette vigueur de tons qui ont fait la haute réputation de Roybet. Son élève, Mme Juana Romani a encore donné un texte d'expression *Mina de Fiesole* d'un charme captivant.

M. Henri Zo nous offre un *Incident* des courses de taureaux avec tout le chatoiement de nuances du costume espagnol.

Là aussi une série d'agréables paysages, dont *Effet de brume* de M. E. de Palézieux, *Le Haut-Ménil* de M. M. Lescaudoux, *Le village de Courcelles* de M. Prévot-Valéri, *La Creuse en automne*, de M. Félix Planquette dans ces tons chauds et ambrés du paysage d'automne. Nous n'oublions pas l'éclatante *Hotte de fleurs*, de M. G. Turner.

Encore un épisode militaire, celui-ci d'un peintre alsacien, M. Géo Weiss. Le titre : *Épisode du plateau d'Arvon*. « Le caporal Cavaignac, venant de relever des postes, trouve ses chairs massacrées par un obus prussien tombé au milieu de la table pendant le déjeuner. » L'effet est dramatique et réellement saisissant.

(A suivre) DE L'ÉPINETTE.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand duoi). — Imprimerie A. Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix.

SANS INSERTION ATTE D'INSERTION DANS LE JOURNAL DANS LE JOURNAL

1000 exemplaires 4.85 le cent 3.00 le cent

500 » 2.40 » 1.50 »

250 » 1.20 » 0.75 »

100 » 0.48 » 0.30 »

50 » 0.24 » 0.15 »

25 » 0.12 » 0.07 »

10 » 0.048 » 0.03 »

5 » 0.024 » 0.015 »

2 » 0.0096 » 0.006 »

Chronique Locale

ROUBAIX

SOUSCRIPTION

en faveur des ouvriers du peignage Vinchon

TROISIÈME LISTE

Report..... 8.588 10

MM. E. Duthoit, cons. d'arr..... 50 fr.

Platt frères..... 40 »

Anonyme..... 30 »

Versier, ag. gén. d'ass..... 50 »

Les employés du Peignage de l'E..... 498 70

Total général..... 13.826 80

LE SECTIONNEMENT MUNICIPAL. — Les résultats de l'enquête. — Il est impossible de donner aujourd'hui les résultats définitifs de l'enquête sur le sectionnement municipal de Roubaix. Les opérations terminées, mardi soir, doivent être revues ; les signatures reçues à la mairie du 15 au 22 juin additionnées avec celles reçues par le délégué enquêteur dans la journée du 27 ; enfin il faudra vérifier les signatures recueillies à domicile et déposées entre les mains de M. Achille Rousseau.

Sans pouvoir donc, nous le répétons, tabler sur des chiffres exacts, nous sommes cependant en mesure, grâce à nos renseignements, de fournir, dès à présent, une appréciation générale et des résultats approximatifs.

Disons d'abord que, même en tenant compte de toutes les listes remises à la mairie, les partisans du sectionnement ont une très belle majorité.

Durant les huit jours de l'enquête le « pour » a été beaucoup plus nombreux que le « contre. » Mais c'est surtout hier, que les électeurs ont mis de l'empressement à venir donner leur avis sur le projet de MM. Rogée Motte et Chatelet.

Pendant toute la journée, de neuf heures du matin à une heure et demie et de trois à huit heures du soir, les intéressés ont défilé d'une façon ininterrompue dans la salle des mariages, à l'Hôtel de Ville, devant M. Achille Rousseau, qui remplissait avec beaucoup de zèle et de tact les fonctions de délégué de l'enquête.

Un certain moment, vers trois heures, la foule était si compacte, que des agents furent obligés d'organiser un service d'ordre qui dura jusqu'à la fin.

Sur les quinze cents signatures environ recueillies hier à l'Hôtel de Ville, approximativement treize cents noms sont pour le sectionnement et deux cents contre. Comme on le voit la proportion en faveur de la mesure électorale est très élevée.

Il reste à savoir maintenant quelle valeur sera attachée aux déclarations obtenues à domicile et qui divers groupements ont remises mardi, au délégué enquêteur.

Nous croyons pouvoir avancer, que de toute façon, le résultat général ne sera guère modifié.

Constations encore que nombre d'électeurs ayant attendu au dernier moment, pour se rendre à la Mairie, leurs observations n'ont pu être acceptées. A ce propos un supplément d'enquête a été demandé pour permettre aux retardataires de donner leur avis, mais il ne peut probable qu'il soit accordé.

En terminant notons que, malgré l'intérêt suscité, l'enquête sur la question si importante du sectionnement, aurait été faite dans le plus grand calme, depuis la première minute jusqu'à la dernière, si les collecteurs n'avaient, selon leur habitude, profité de la circonstance pour créer de l'agitation politique.

La manifestation révolutionnaire de mardi soir a été marquée par de nombreux incidents et des scènes de désordre regrettables.

Nos lecteurs trouveront plus loin un compte-rendu complet de la manifestation.

Réunion du Conseil municipal. — Nous avons dit que le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 30 juin courant, à huit heures du soir ; voici l'ordre du jour :

Ouverture de la session ; nomination d'un secrétaire ; Affaires nouvelles : 1. Ecole nationale des arts industriels ; conseil supérieur ; membres sortants ; présentation de candidats ; 2. Caisse de secours ; conseil municipal ; exercice 1898 ; avis du Conseil municipal. — 3. Id. ; budget supplémentaire de 1899 ; avis du Conseil municipal. — 4. Service de la voirie ; budget supplémentaire de 1899 ; avis du Conseil municipal ; demande de crédit. — 5. Tramways ; extension du réseau ; convention nouvelle avec la Compagnie nouvelle des tramways de Roubaix et Tourcoing. — 6. Ecole de natation ; proposition de M. Gallez ; demande d'ouverture. — 7. Id. ; demande de crédit. — 8. Travaux ; extension du réseau ; convention nouvelle avec la Compagnie nouvelle des tramways de Roubaix et Tourcoing. — 9. Ecole de natation ; proposition de M. Gallez ; demande d'ouverture. — 10. Id. ; demande de crédit. — 11. Travaux ; extension du réseau ; convention nouvelle avec la Compagnie nouvelle des tramways de Roubaix et Tourcoing. — 12. Id. ; demande de crédit. — 13. Id. ; demande de crédit. — 14. Id. ; demande de crédit. — 15. Id. ; demande de crédit. — 16. Id. ; demande de crédit. — 17. Id. ; demande de crédit. — 18. Id. ; demande de crédit. — 19. Id. ; demande de crédit. — 20. Id. ; demande de crédit. — 21. Id. ; demande de crédit. — 22. Id. ; demande de crédit. — 23. Id. ; demande de crédit. — 24. Id. ; demande de crédit. — 25. Id. ; demande de crédit. — 26. Id. ; demande de crédit. — 27. Id. ; demande de crédit. — 28. Id. ; demande de crédit. — 29. Id. ; demande de crédit. — 30. Id. ; demande de crédit. — 31. Id. ; demande de crédit. — 32. Id. ; demande de crédit. — 33. Id. ; demande de crédit. — 34. Id. ; demande de crédit. — 35. Id. ; demande de crédit. — 36. Id. ; demande de crédit. — 37. Id. ; demande de crédit. — 38. Id. ; demande de crédit. — 39. Id. ; demande de crédit. — 40. Id. ; demande de crédit. — 41. Id. ; demande de crédit. — 42. Id. ; demande de crédit. — 43. Id. ; demande de crédit. — 44. Id. ; demande de crédit. — 45. Id. ; demande de crédit. — 46. Id. ; demande de crédit. — 47. Id. ; demande de crédit. — 48. Id. ; demande de crédit. — 49. Id. ; demande de crédit. — 50. Id. ; demande de crédit. — 51. Id. ; demande de crédit. — 52. Id. ; demande de crédit. — 53. Id. ; demande de crédit. — 54. Id. ; demande de crédit. — 55. Id. ; demande de crédit. — 56. Id. ; demande de crédit. — 57. Id. ; demande de crédit. — 58. Id. ; demande de crédit. — 59. Id. ; demande de crédit. — 60. Id. ; demande de crédit. — 61. Id. ; demande de crédit. — 62. Id. ; demande de crédit. — 63. Id. ; demande de crédit. — 64. Id. ; demande de crédit. — 65. Id. ; demande de crédit. — 66. Id. ; demande de crédit. — 67. Id. ; demande de crédit. — 68. Id. ; demande de crédit. — 69. Id. ; demande de crédit. — 70. Id. ; demande de crédit. — 71. Id. ; demande de crédit. — 72. Id. ; demande de crédit. — 73. Id. ; demande de crédit. — 74. Id. ; demande de crédit. — 75. Id. ; demande de crédit. — 76. Id. ; demande de crédit. — 77. Id. ; demande de crédit. — 78. Id. ; demande de crédit. — 79. Id. ; demande de crédit. — 80. Id. ; demande de crédit. — 81. Id. ; demande de crédit. — 82. Id. ; demande de crédit. — 83. Id. ; demande de crédit. — 84. Id. ; demande de crédit. — 85. Id. ; demande de crédit. — 86. Id. ; demande de crédit. — 87. Id. ; demande de crédit. — 88. Id. ; demande de crédit. — 89. Id. ; demande de crédit. — 90. Id. ; demande de crédit. — 91. Id. ; demande de crédit. — 92. Id. ; demande de crédit. — 93. Id. ; demande de crédit. — 94. Id. ; demande de crédit. — 95. Id. ; demande de crédit. — 96. Id. ; demande de crédit. — 97. Id. ; demande de crédit. — 98. Id. ; demande de crédit. — 99. Id. ; demande de crédit. — 100. Id. ; demande de crédit. — 101. Id. ; demande de crédit. — 102. Id. ; demande de crédit. — 103. Id. ; demande de crédit. — 104. Id. ; demande de crédit. — 105. Id. ; demande de crédit. — 106. Id. ; demande de crédit. — 107. Id. ; demande de crédit. — 108. Id. ; demande de crédit. — 109. Id. ; demande de crédit. — 110. Id. ; demande de crédit. — 111. Id. ; demande de crédit. — 112. Id. ; demande de crédit. — 113. Id. ; demande de crédit. — 114. Id. ; demande de crédit. — 115. Id. ; demande de crédit. — 116. Id. ; demande de crédit. — 117. Id. ; demande de crédit. — 118. Id. ; demande de crédit. — 119. Id. ; demande de crédit. — 120. Id. ; demande de crédit. — 121. Id. ; demande de crédit. — 122. Id. ; demande de crédit. — 123. Id. ; demande de crédit. — 124. Id. ; demande de crédit. — 125. Id. ; demande de crédit. — 126. Id. ; demande de crédit. — 127. Id. ; demande de crédit. — 128. Id. ; demande de crédit. — 129. Id. ; demande de crédit. — 130. Id. ; demande de crédit. — 131. Id. ; demande de crédit. — 132. Id. ; demande de crédit. — 133. Id. ; demande de crédit. — 134. Id. ; demande de crédit. — 135. Id. ; demande de crédit. — 136. Id. ; demande de crédit. — 137. Id. ; demande de crédit. — 138. Id. ; demande de crédit. — 139. Id. ; demande de crédit. — 140. Id. ; demande de crédit. — 141. Id. ; demande de crédit. — 142. Id. ; demande de crédit. — 143. Id. ; demande de crédit. — 144. Id. ; demande de crédit. — 145. Id. ; demande de crédit. — 146. Id. ; demande de crédit. — 147. Id. ; demande de crédit. — 148. Id. ; demande de crédit. — 149. Id. ; demande de crédit. — 150. Id. ; demande de crédit. — 151. Id. ; demande de crédit. — 152. Id. ; demande de crédit. — 153. Id. ; demande de crédit. — 154. Id. ; demande de crédit. — 155. Id. ; demande de crédit. — 156. Id. ; demande de crédit. — 157. Id. ; demande de crédit. — 158. Id. ; demande de crédit. — 159. Id. ; demande de crédit. — 160. Id. ; demande de crédit. — 161. Id. ; demande de crédit. — 162. Id. ; demande de crédit. — 163. Id. ; demande de crédit. — 164. Id. ; demande de crédit. — 165. Id. ; demande de crédit. — 166. Id. ; demande de crédit. — 167. Id. ; demande de crédit. — 168. Id. ; demande de crédit. — 169. Id. ; demande de crédit. — 170. Id. ; demande de crédit. — 171. Id. ; demande de crédit. — 172. Id. ; demande de crédit. — 173. Id. ; demande de crédit. — 174. Id. ; demande de crédit. — 175. Id. ; demande de crédit. — 176. Id. ; demande de crédit. — 177. Id. ; demande de crédit. — 178. Id. ; demande de crédit. — 179. Id. ; demande de crédit. — 180. Id. ; demande de crédit. — 181. Id. ; demande de crédit. — 182. Id. ; demande de crédit. — 183. Id. ; demande de crédit. — 184. Id. ; demande de crédit. — 185. Id. ; demande de crédit. — 186. Id. ; demande de crédit. — 187. Id. ; demande de crédit. — 188. Id. ; demande de crédit. — 189. Id. ; demande de crédit. — 190. Id. ; demande de crédit. — 191. Id. ; demande de crédit. — 192. Id. ; demande de crédit. — 193. Id. ; demande de crédit. — 194. Id. ; demande de crédit. — 195. Id. ; demande de crédit. — 196. Id. ; demande de crédit. — 197. Id. ; demande de crédit. — 198. Id. ; demande de crédit. — 199. Id. ; demande de crédit. — 200. Id. ; demande de crédit. — 201. Id. ; demande de crédit. — 202. Id. ; demande de crédit. — 203. Id. ; demande de crédit. — 204. Id. ; demande de crédit. — 205. Id. ; demande de crédit. — 206. Id. ; demande de crédit. — 207. Id. ; demande de crédit. — 208. Id. ; demande de crédit. — 209. Id. ; demande de crédit. — 210. Id. ; demande de crédit. — 211. Id. ; demande de crédit. — 212. Id. ; demande de crédit. — 213. Id. ; demande de crédit. — 214. Id. ; demande de crédit. — 215. Id. ; demande de crédit. — 216. Id. ; demande de crédit. — 217. Id. ; demande de crédit. — 218. Id. ; demande de crédit. — 219. Id. ; demande de crédit. — 220. Id. ; demande de crédit. — 221. Id. ; demande de crédit. — 222. Id. ; demande de crédit. — 223. Id. ; demande de crédit. — 224. Id. ; demande de crédit. — 225. Id. ; demande de crédit. — 226. Id. ; demande de crédit. — 227. Id. ; demande de crédit. — 228. Id. ; demande de crédit. — 229. Id. ; demande de crédit. — 230. Id. ; demande de crédit. — 231. Id. ; demande de crédit. — 232. Id. ; demande de crédit. — 233. Id. ; demande de crédit. — 234. Id. ; demande de crédit. — 235. Id. ; demande de crédit. — 236. Id. ; demande de crédit. — 237. Id. ; demande de crédit. — 238. Id. ; demande de crédit. — 239. Id. ; demande de crédit. — 240. Id. ; demande de crédit. — 241. Id. ; demande de crédit. — 242. Id. ; demande de crédit. — 243. Id. ; demande de crédit. — 244. Id. ; demande de crédit. — 245. Id. ; demande de crédit. — 246. Id. ; demande de crédit. — 247. Id. ; demande de crédit. — 248. Id. ; demande de crédit. — 249. Id. ; demande de crédit. — 250. Id. ; demande de crédit. — 251. Id. ; demande de crédit. — 252. Id. ; demande de crédit. — 253. Id. ; demande de crédit. — 254. Id. ; demande de crédit. — 255. Id. ; demande de crédit. — 256. Id. ; demande de crédit. — 257. Id. ; demande de crédit. — 258. Id. ; demande de crédit. — 259. Id. ; demande de crédit. — 260. Id. ; demande de crédit. — 261. Id. ; demande de crédit. — 262. Id. ; demande de crédit. — 263. Id. ; demande de crédit. — 264. Id. ; demande de crédit. — 265. Id. ; demande de crédit. — 266. Id. ; demande de crédit. — 267. Id. ; demande de crédit. — 268. Id. ; demande de crédit. — 269. Id. ; demande de crédit. — 270. Id. ; demande de crédit. — 271. Id. ; demande de crédit. — 272. Id. ; demande de crédit. — 273. Id. ; demande de crédit. — 274. Id. ; demande de crédit. — 275. Id. ; demande de crédit. — 276. Id. ; demande de crédit. — 277. Id. ; demande de crédit. — 278. Id. ; demande de crédit. — 279. Id. ; demande de crédit. — 280. Id. ; demande de crédit. — 281. Id. ; demande de crédit. — 282. Id. ; demande de crédit. — 283. Id. ; demande de crédit. — 284. Id. ; demande de crédit. — 285. Id. ; demande de crédit. — 286. Id. ; demande de crédit. — 287. Id. ; demande de crédit. — 288. Id. ; demande de crédit. — 289. Id. ; demande de crédit. — 290. Id. ; demande de crédit. — 291. Id. ; demande de crédit. — 292. Id. ; demande de crédit. — 293. Id. ; demande de crédit. — 294. Id. ; demande de crédit. — 295. Id. ; demande de crédit. — 296. Id. ; demande de crédit. — 297. Id. ; demande de crédit. — 298. Id. ; demande de crédit. — 299. Id. ; demande de crédit. — 300. Id. ; demande de crédit. — 301. Id. ; demande de crédit. — 302. Id. ; demande de crédit. — 303. Id. ; demande de crédit. — 304. Id. ; demande de crédit. — 305. Id. ; demande de crédit. — 306. Id. ; demande de crédit. — 307. Id. ; demande de crédit. — 308. Id. ; demande de crédit. — 309. Id. ; demande de crédit. — 310. Id. ; demande de crédit. — 311. Id. ; demande de crédit. — 312. Id. ; demande de crédit. — 313. Id. ; demande de crédit. — 314. Id. ; demande de crédit. — 315. Id. ; demande de crédit. — 316. Id. ; demande de crédit. — 317. Id. ; demande de crédit. — 318. Id. ; demande de crédit. — 319. Id. ; demande de crédit. — 320. Id. ; demande de crédit. — 321. Id. ; demande de crédit. — 322. Id. ; demande de crédit. — 323. Id. ; demande de crédit. — 324. Id. ; demande de crédit. — 325. Id. ; demande de crédit. — 326. Id. ; demande de crédit. — 327. Id. ; demande de crédit. — 328. Id. ; demande de crédit. — 329. Id. ; demande de crédit. — 330. Id. ; demande de crédit. — 331. Id. ; demande de crédit. — 332. Id. ; demande de crédit. — 333. Id. ; demande de crédit. — 334. Id. ; demande de crédit. — 335. Id. ; demande de crédit. — 336. Id. ; demande de crédit. — 337. Id. ; demande de crédit. — 338. Id. ; demande de crédit. — 339. Id. ; demande de crédit. — 340. Id. ; demande de crédit. — 341. Id. ; demande de crédit. — 342. Id. ; demande de crédit. — 343. Id. ; demande de crédit. — 344. Id. ; demande de crédit. — 345. Id. ; demande de crédit. — 346. Id. ; demande de crédit. — 347. Id. ; demande de crédit. — 348. Id. ; demande de crédit. — 349. Id. ; demande de crédit. — 350. Id. ; demande de crédit. — 351. Id. ; demande de crédit. — 352. Id. ; demande de crédit. — 353. Id. ; demande de crédit. — 354. Id. ; demande de crédit. — 355. Id. ; demande de crédit. — 356. Id. ; demande de crédit. — 357. Id. ; demande de crédit. — 358. Id. ; demande de crédit. — 359. Id. ; demande de crédit. — 360. Id. ; demande de crédit. — 361. Id. ; demande de crédit. — 362. Id. ; demande de crédit. — 363. Id. ; demande de crédit. — 364. Id. ; demande de crédit. — 365.